

OPLUS + OLIVIER PARDO ASSOCIÉS AVOCATS

74, AVENUE DE WAGRAM
75017 PARIS

T +33 1 46 22 56 56
F +33 1 46 22 56 66

contact@oplus.law
www.oplus.law

M^e Renaud Semerdjian

Avocat à la Cour
STAS & Associés
43 rue de Courcelles
75008 Paris

Paris, le mercredi 30 septembre 2020

RÉF // 20206004 - OP/BM/BD

AFF // Benabderrahmane

VIA // Courriel à
rsemerdjian@stasassociés.com

OBJET // Retour en France

Mon cher confrère,

Je reviens vers vous concernant la situation de Monsieur Tayeb Benabderrahmane.

Comme vous le savez, toutes les conditions posées par votre client ont été remplies et l'ensemble des protocoles ont été signés et exécutés par notre client.

Un engagement a été pris de manière réitérée à ce que Monsieur Benabderrahmane puisse rentrer en France à compter du 30 septembre prochain. Sur la base de cet engagement, Monsieur Benabderrahmane a pris un billet pour Paris pour le 1^{er} octobre 2020.

Je vous rappelle que Monsieur Benabderrahmane est de nationalité française et qu'il ne pourrait être empêché de quitter le Qatar sans y être considéré comme détenu sans droit ni titre.

Monsieur Benabderrahmane m'a déjà indiqué que si tel était le cas, outre le fait qu'il changerait d'avocat, il utiliserait tous les recours à sa disposition afin de faire cesser une situation qu'il estimerait être celle d'un otage.

Tous les efforts réalisés au cours de ces derniers mois seraient remis en cause alors même que Monsieur Benabderrahmane a démontré – et s'est toujours engagé – à agir conformément à la lettre comme à l'esprit des protocoles.

Je vous prie de croire, mon cher confrère, en l'assurance de mes sentiments dévoués.



Olivier Pardo
Avocat à la Cour

OPLUS+ OLIVIER

PARDO ASSOCIATES ATTORNEYS

74, AVENUE DE WAGRAM
75017 PARIS
T+33 1 46 22 56 56
F +33 1 46 22 56 66

Attorney Renaud Semerdjian
Attorney at Law
STAS & Associates
43 rue de Courcelles
75008 Paris

Paris, Wednesday, September 30,
2020

REFERENCE // 20206004 -OP/BM/BO

AFF // Benabderrahmane

DELIVERY // Emailed to rsemerdjian@stasassociates.com

SUBJECT // Return to France

My dear colleague,

I am reaching out to you regarding the situation of Mr. Tayeb Benabderrahmane.

As you know, all the conditions set by your client have been met, and all protocols have been signed and executed by our client.

A repeated commitment has been made to ensure that Mr. Benabderrahmane can return to France as of September 30. Based on this commitment, Mr. Benabderrahmane has purchased a ticket to Paris for October 1, 2020.

I remind you that Mr. Benabderrahmane is a French national and could not be prevented from leaving Qatar without being considered detained without justification.

Mr. Benabderrahmane has already indicated to me that if this were the case, in addition to changing his attorney, he would use all available legal remedies to stop what he would consider to be a hostage situation.

All the efforts made over the past few months would be undermined, even though Mr. Benabderrahmane has demonstrated and consistently committed to acting in accordance with both the letter and the spirit of the protocols.

Please accept, my dear colleague, my sincere regards

(signature)

Olivier Pardo
Attorney at Law